

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Halle Tony Garnier

236 rue de Marcel Mérieux 69 007 LYON

Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 16 mai 1975 :
Grande halle des abattoirs, y compris ses pavillons d'entrée



1) Localisation

La halle Tony Garnier est construite dès 1909 et sa construction participe à une politique d'urbanisation du quartier de Gerland. La halle est conçue autour de deux axes : un longitudinal symbolique qui guide l'organisation au sol, et un axe est-ouest transversal qui relie le centre du quartier, l'École normale supérieure, la halle et le Rhône.

Le stade est situé sur la rive gauche du Rhône entre l'avenue Tony Garnier et l'allée Pierre de Coubertin.

2) Historique et description

La construction du marché aux bestiaux et des abattoirs de la mouche conçus par Tony Garnier dès 1905 à son retour de Rome, correspond à la volonté du Maire E. Herriot de réaliser un projet faisant écho à la cité industrielle. La construction commence vers 1909 pour remplacer les vieux abattoirs de Perrache et de Vaise. Avant leur achèvement en 1928, la grande halle doit servir de cadre principal à l'exposition internationale de Lyon, mais elle ferme presque aussitôt du fait de la guerre, durant laquelle elle a été le centre important de tournage d'obus. Dès 1920 la construction reprend, et la halle est inaugurée en 1928. En 1974 les abattoirs sont désaffectés et leur démolition commence. Cependant, une campagne de sauvetage permet leur inscription au titre des monuments historiques en 1975. Inoccupée pendant 12 ans, la halle est restaurée à partir de 1987 et retrouve un avenir à la mesure de son prestige en décembre 1988.

Le respect de l'édifice et de son volume a conduit à mettre en valeur la charpente grâce à une transparence maximale des éléments de toitures. Les façades latérales sont largement ouvertes par des pans de verre jusqu'au sol. Les superstructures (toitures, 6500m² de vitrages, 94 portes et 4 portails), ainsi que l'éclairage type « *Tour Eiffel* » valorisant l'espace nocturne, à l'extérieur comme à l'intérieur, sont installés pour créer une parfaite mise en scène. Cet

espace métallique est aujourd'hui le plus vaste du monde, 17000m² sans piliers, soit 210 mètres de long, 80 mètres de large et 24 mètres de hauteur.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Du fait de leur proximité et de leur insertion dans le même contexte urbain, il est proposé de créer un seul PDA pour ces deux monuments historiques.

Des persistances visibles : le début de la construction de la halle marque le début des grands projets urbains sur le secteur de Gerland. Aujourd'hui, des axes majeurs et édifices subsistent de cette époque. L'axe d'implantation de la halle est-ouest notamment reste bien visible, c'est-à-dire celui de l'allée d'Italie. Au bout de cet axe, la cité HBM de Gerland des années 1920 se dresse dans cette perspective.

Dernière urbanisation : Au nord de la halle se trouvent des tracés et bâtis apparus tardivement dans les années 70. Le rapport avec l'architecture et l'implantation de la halle est moindre. Le périmètre est donc réduit aux abords faisant face à la halle qui présentent une co-visibilité.

Périmètre commun halle et stade : Les PDA du stade de Gerland et de la halle ne peuvent être dissociés. Tous deux ont en effet été construits par Tony Garnier, et réalisés à la même époque pour l'exposition universelle. Du point de vue architectural, urbain et paysager, il paraît cohérent d'élaborer un seul périmètre.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Christophe MARGUERON

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES (PDA)

HALLE TONY GARNIER

236 rue de Marcel Mérieux 69 007 LYON
(Monument historique inscrit par arrêté du 16 mai 1975)

STADE DE GERLAND

351 avenue Jean Jaurès 69 007 LYON
(Monument historique inscrit par arrêté du 4 octobre 1967)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE

Projets de PDA

 Abords MH

Périmètres des 500 mètres

 Périmètre MH

Immeubles classés ou inscrits

 En instance de classement

 Partiellement inscrit

 Inscrit

 Partiellement inscrit-Classé

 Partiellement classé

 Classé

 Par défaut

 Localisation du monument concerné

